

COMMUNE DE SAINT-FLOUR
CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2024
DELIBERATION N°16/12/2024-259

Conseillers en exercice : 29 L'an deux mille vingt-quatre, le seize Décembre, à dix-neuf heures, le
Présents : 22 Conseil Municipal de la Commune de SAINT-FLOUR s'est réuni en
Absents représentés : 2 séance ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation
Absents excusés : 5 légale, sous la présidence de Monsieur Philippe DELORT, Maire.
Votants : 24

Étaient présents :

M. Philippe DELORT, Maire, M. Eric BOULDOIRES, MME Marie PETITIMBERT, M. Frédéric DELCROS, MME Annick MALLET, M. Jean-Pierre JOUVE, MME Bonnie DELEPINE, M. Jérôme GRAS, MME Florie PAROU, Adjointes,
MM. Jean-Claude PRIVAT, Jean-Luc PERRIN, MME Corinne AMAT, MM. Christian GRENIER, Géraud DELPUECH, MMES Emmanuelle NIOCEL-JULHES, Maryline VICARD, MM. Yannick MOURET, Marc POUGNET, MME Martine GUIBERT, M. Bruno TEISSEBRE, MMES Christiane MEYRONEINC, Marie-Pierre MURAT Conseillers Municipaux.

Absents représentés :

M. Nicolas FERNANDEZ par M. Eric BOULDOIRES,
M. Tarek EL MAROUANI par M. Philippe DELORT,

Absents excusés :

MMES Patricia RENAUD, Mathilde BOUT, Marine NEGRE, Nathalie LESTEVEN, M. Jonathan LAROUSSINIE.

Madame Florie PAROU a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Le Maire certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié le **18 FEV. 2025**
et que la convocation avait été faite et publiée le 10 Décembre 2024.

Le présent extrait a été transmis le **19 DEC. 2024**
à Madame le Sous-Préfet de SAINT-FLOUR.

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de sa date de réception en Sous-Préfecture, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

**OBJET : CONSTRUCTION D'UNE CRECHE COLLECTIVE DE 48 PLACES – LOT N°11 :
PLATRERIE – PEINTURE – PLAFOND - CARRELAGE FAÏENCE : AVENANT N°2**

RAPPORTEUR : Monsieur Jérôme GRAS

Dans le cadre du marché de travaux relatif à la construction de la crèche, le lot N°11 a été attribué à l'entreprise SAS DELPON (15 000 AURILLAC) pour un montant de 345 526,00 € H.T.

Pour rappel, un avenant N°1 a porté le montant du marché à 320 997,80 € H.T.

Des travaux supplémentaires ont été rendus nécessaires suite à des adaptations techniques liées à la création d'impostes.

Ces différentes prestations engendrent une plus-value de 677,88 € H.T.

Le montant du marché est désormais de 321 675,68€ H.T.

La Commission des marchés publics s'est réunie le 9 Décembre 2024 et a donné un avis favorable à la passation de cet avenant.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Après avoir délibéré,

- **APPROUVE l'avenant N°2 du lot N°11 Plâtrerie – Peinture – Plafond -Carrelage Faïence relatif aux travaux de construction d'une crèche collective de 48 places à conclure avec l'entreprise SAS DELPON pour un montant en plus-value de 677,88 € H.T. ;**

- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit avenant.**

POUR : 24 voix

Ainsi délibéré en séance ordinaire les jour, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre.

Le Maire,



Philippe DELORT

L'élu secrétaire de séance,

Florie PAROU

AVENANT N°2**A - Identification du pouvoir adjudicateur**

Commune de Saint-Flour
Hôtel de ville
1 place d'Armes – BP36
15100 SAINT FLOUR Cedex

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

SAS DELPON
5 Avenue du Garric
15000 AURILLAC

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

**Construction d'une crèche collective de 48 places
Lot N°11 : Plâtrerie – Peinture – Plafond -Carrelage Faïence**

Date de la notification du marché public : **13 octobre 2023**

Date de fin d'exécution du marché public : **7 avril 2025**

Montant initial du marché public :

- **Taux de la TVA : 20 %**
- **Montant HT : 345 526, 00 €**
- **Montant TTC : 414 631,20 €**

Montant du marché public après avenant N°1 :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 320 997,80 €
- Montant TTC : 385 197,36 €

D - Objet de l'avenant.

Le présent avenant a pour objet l'intégration de prestations complémentaires.

Selon Ordre de Service N°4 en date du 28 octobre 2024

Selon devis N° 24100022 en date du 21 octobre 2024:

- Montant H.T. : 677,88 €
- Montant T.T.C. : 813,46 €

Imposte 98/62 CF1H dans partie extension

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public:

NON OUI


Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 677,88 €
- Montant TTC : 813,46 €

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 321 675,68 €
- Montant TTC : 386 010,81 €

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
DELPON Richard Président	AURIAC 29/01/2025	 S.A.S. DELPON Plâtrerie - Peinture ZAC de Barade - 15000 AURILLAC Tél 04 71 46 40 03 - Fax 04 71 46 40 12

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (

A Saint-Flour, le **31 JAN. 2025**

Signature

Le maire,

Philippe DELQRT



De: notifascl@fast.efast.fr
Envoyé: jeudi 19 décembre 2024 16:51
À: SECRETARIAT Ville de Saint-Flour
Objet: Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 16-12-2024-259

':. Notification FAST :

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 16-12-2024-259, télétransmis par Sarah COSTEROUSSE. Il porte le numéro d'identifiant unique : 015-211501879-20241219-16-12-2024-259-DE.

Informations sur l'acte

Numero : 16-12-2024-259

Objet : Construction d'une crèche collective de 48 places - Lot N.11 : Plâtrerie - Peinture - Plafond - Carrelage
faïence : Avenant N.2

Date de décision : 19/12/2024

Date de transmission : 19/12/2024

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique / 1.1. Marchés publics

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : <https://www.efast.fr/ar>.

FAST

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel

<https://www.efast.fr>

SECRETARIAT Ville de Saint-Flour

De: notifascl@fast.efast.fr
Envoyé: vendredi 31 janvier 2025 10:25
À: SECRETARIAT Ville de Saint-Flour
Objet: Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 16-12-2024-259

':. Notification FAST :

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 16-12-2024-259, télétransmis par Sarah COSTEROUSSE. Il porte le numéro d'identifiant unique : 015-211501879-20250131-16-12-2024-259-CC.

Informations sur l'acte

Numero : 16-12-2024-259

Objet : Construction d'une crèche collective de 48 places - Lot N.11 : Plâtrerie - Peinture - Plafond - Carrelage
faïence : Avenant N.2

Date de décision : 31/01/2025

Date de transmission : 31/01/2025

Nature de l'acte : Contrats conventions et avenants

Matière de l'acte : 1. Commande Publique / 1.1. Marchés publics

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : <https://www.efast.fr/ar>.

FAST

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel

<https://www.efast.fr>